

Le journal de la vie locale, culturelle et associative de Crêts en Belledonne

L'écho des Crêts

Juin 2022

COUP DE PROJECTEUR

PRÉSENTATION DE NOS CHAMPIONS

RETOUR SUR LA FOIRE DE LA PIVOINE

RENCONTRES ET CONVIVIALITÉ

ANNIVERSAIRE DU MONUMENT AUX MORTS

100 ANS.

SKI CLUB DU BARIOZ

UNE TRÈS BELLE SAISON !

#19

AGENDA 4



CULTURE 5



PATRIMOINE 6



ENVIRONNEMENT 7



SPORT 8-13



VIE LOCALE 14-20



INFOS MUNICIPALES 21-27



RÉPERTOIRE 28



CRÊTS EN BELLEDONNE

N° ISSN : 1289 - 0170 - BULLETIN MUNICIPAL
 Rédactrice en chef : Agnès Darbon
 Directeur de la publication : Youcef Tabet
 Maquette et mise en page : Ré&mi - reetmi.fr
 Impression : Imprimerie Notre Dame 38 Montbonnot
 Photos : DR, unsplash.com, pixabay.com, freepik.fr
 Mail : lechodescrets@gmail.com

NAISSANCES

02/01/2022	SENÉ Pierre, Gérard, Pascal
04/01/2022	ALVAREZ Léo, Michel, Manuel
06/01/2022	GÉRARD Gabryel, Cohnor
17/01/2022	DEKEGELAIRE Arya
15/02/2022	MICHEL Giulian
16/02/2022	GHISIO GILITOS Andréa
16/02/2022	NDZANA NDZANA Daniel, Ndegue-Marie, Ahanda
23/02/2022	JOURDAN BILLET Noan, Christian, Pascal
26/02/2022	LAMOTTE Lucien, André, Jérémy
03/03/2022	MORVAN Lilwenn, Loeva, Astrid
15/03/2022	DARVEY Markus, Roby
17/03/2022	JUGE Siméon, Antoine
21/03/2022	SIRAND Chloé, Nelly, Sylvie
10/04/2022	PAFUNDI Loris

DÉCÈS

15/02/2022	BOIS-GROSSIANT Henri, Frédéric
19/02/2022	DI GENNARO Marie-Louise née ALESSANDRI
03/03/2022	PEGORARO Marie-Pierre, Juliette née BIOT
08/03/2022	LONGIS Michèle, Paulette née HERNANDEZ
10/04/2022	GIOFFRE Kévin, François, Stéphane
13/04/2022	RAMIREZ Renée, Louise née CURTH
14/04/2022	MAZET-ROUX Pierre, Maurice
23/04/2022	MAZADE Florian, Jérôme, Michel



WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR

POUR NOUS SUIVRE SUR LES RESEAUX :



Crêts en Belledonne/Communication



@ceb_communication

**ASSOCIATIONS, ENTREPRISES, ...
 VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN
 ARTICLE DANS L'ÉCHO DES CRÊTS**

*UNE SEULE ADRESSE POUR NOUS EN-
 VOYER VOTRE PROPOSITION DE TEXTE
 ET VOS ELEMENTS GRAPHIQUES (PHOTO,
 LOGO ETC..) :*

LECHODESCRETS@GMAIL.COM

LE MOT DU MAIRE

Bienvenue à vous tous dans notre commune.

Merci aux personnes et aux familles qui vous ont accueilli.

Merci également à toutes les personnes qui ont contribué à rendre votre arrivée moins douloureuse.

Bel été à toutes et tous.



Youcef Tabet
Maire



Accueil des familles Ukrainienne



MÉDAILLE DU 60ÈME ANNIVER- SAIRE DU CES- SEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

C'est au cours de la cérémonie du 8 mai que Bernard MONCENIS, Président de l'UMAC (Union des Mutilés et Anciens Combattants) a remis au Maire de la commune, Youcef TABET, la médaille du 60ème anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie.





Les ESTIVALES

de Crêts en Belledonne

JUIN

SAMEDI 18 À 20H
KARAOKE au Café « Just'en face »



MARDI 21 À 18H
Fête de la Musique sur la place de la Mairie

VENDREDI 24 À 18H
Rencontres coup de cœur à la Médiathèque



SAMEDI 25 À DÈS 15H
Fête du lac et Soirée Guinguette à la Halle de Môretel-de-Mailles

JUILLET

DU VEND 1ER AU DIM 03 JUILLET
Festi'danse au stade

SAMEDI 09 À 20H
Concert Métal à la Halle de Môretel-de-Mailles



DIMANCHE 10 À 22H
Cinétoile à Mon Exil. Film projeté : « Le prince oublié » avec Omar Sy.

MER 13 DE 16H À 19H30
Collecte de sang à la Salle des Fêtes de Saint Pierre d'Allevard

JEUDI 14
feu d'artifice au bassin du Flumet (organisé cette année par Allevard et co-financé par Crêts en Belledonne)

AOÛT

SAMEDI 06 À 21H
La nuit des étoiles à La Chapelle Saint Christophe

DIMANCHE 14 À 21H
Soirée années 80 sur la place de la Mairie

SAMEDI 20 À 18H30
Contes au refuge du Crêt du Poulet

SEPTEMBRE

SAMEDI 03 DE 14H À 17H
Forum des associations au stade

SAMEDI 03 À 20H30
Concert Tzigane à Chantelouise

OCTOBRE

SAMEDI 08 À 10H
Rencontres coup de cœur à la Médiathèque

VENDREDI 14 DE 16H À 19H30
Collecte de sang à la salle des Fêtes de Saint Pierre d'Allevard

DIMANCHE 16 OCTOBRE
présentation des saisons culturelles 2022-2023 du Coléo, de l'espace Aragon et de l'espace Paul Jargot



CLUB D'ASTRONOMIE DE LA ROCHETTE

Créé, il y a une quinzaine d'années, le Club d'Astronomie de La Rochette, section de L'Association "Foyer Pour Tous", propose à tous petits et grands de regarder les merveilles du Ciel en toute convivialité.

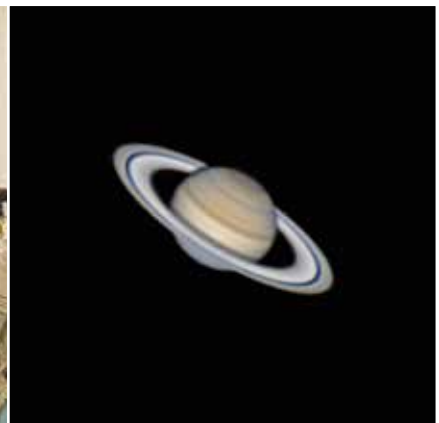
Observations et photographies du Ciel profond, des Constellations, ou autres Galaxies, du Soleil, ponctuent les soirées et les journées dès que le ciel le permet, de la trentaine d'astronomes amateurs qui compose le Club.

De nombreuses animations sont proposées au public tout au long de l'année, Les Estivales du Ciel en juillet, La Nuit des étoiles, et d'autres soirées thématiques gratuites, notre but étant de vulgariser l'Astronomie.

Deux conférences par an, des expos, visites de lieux scientifiques, animations dans les écoles, les centres de loisirs, font partie de nos interventions.

Notre principal lieu d'Observation se situe à La Table sur notre "plateforme Astronomique" au milieu d'un parcours du Système Solaire, à l'échelle, accessible à tous, agrémenté de treize panneaux explicatifs, faisant de la route du Pic de L'Huile une belle balade astro-pédagogique.

LE F.P.T ASTRO EST LE LIEU OÙ VOUS POUVEZ PARTAGER VOTRE PASSION EN TOUTE CONVIVIALITÉ, DANS UNE AMBIANCE SEREINE ET AMICALE, ET DÉCOUVRIR L'ASTRONOMIE D'AMATEUR À L'AIDE D'INSTRUMENTS D'OBSERVATION AINSI QUE DIVERSES ACTIVITÉS, DANS LE SILENCE DES ÉTOILES...



RENSEIGNEZ-VOUS ET REJOIGNEZ-NOUS : WWW.ASTRO-CRABE.FR



1922 – 2022 : LE MONUMENT AUX MORTS A 100 ANS

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, qui a vu mourir près d'un million et demi de soldats français, la quasi-totalité des communes de France ont éprouvé le besoin d'ériger des « Monuments aux Morts » pour rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Leur construction s'est étalée de 1920 à 1925 grâce à des souscriptions publiques et, éventuellement, une aide de l'État : la loi gouvernementale du 25 octobre 1919 sur la « Commémoration et la Glorification des Morts pour la France au cours de la Grande Guerre » accorde en effet aux municipalités une subvention d'État (variant de 4 à 25 % du montant global du coût du monument).

RÉALISATION DU MONUMENT

La première mention du projet remonte au 19 février 1920, quand Joseph David (maire de 1915 à 1935) sollicite l'aide du Préfet afin d'obtenir une subvention d'État. A cette date, un projet de réalisation semble avancer. Il est, en effet, estimé à 20 000 francs, somme en partie couverte par 6 000 francs de souscriptions recueillies dans la commune ainsi que 6 000 francs d'ores et déjà votés en Conseil municipal pour que la dépense soit inscrite au budget.

Le 30 janvier 1921, lors d'une séance du Conseil municipal, Joseph David présente aux conseillers le croquis du futur monument, dressé par M. Pont, architecte à Grenoble, ainsi que le devis estimatif des travaux. Il sera réalisé en « pierre de Hauteville », une roche calcaire blanche, légèrement ambrée, de texture fine, s'apparentant au marbre. C'est M. Clément, marbrier à Grenoble, qui remporte le marché de gré à gré pour un montant de 14 000 francs. Il devra fournir le monument commémoratif et son entourage, rendus en gare de Goncelin, assurer sa pose dans le cimetière communal ainsi que la fourniture des chaînes d'entourage. La commune, quant à elle, prendra en charge le transport du monument depuis la gare de Goncelin jusqu'au cimetière, la fouille, le massif de béton, le gravier et le ciment ainsi que 4 obus de trophées de guerre.

Le 17 juin, la commune reçoit le décret présidentiel approuvant la décision du Conseil municipal, et peut alors commencer les travaux. Ils s'achèveront le 28 février 1922 pour un montant s'élevant au total à 15 312 francs.

ÉRECTION DU MONUMENT AUX MORTS

Il est de conception très classique : un simple obélisque dressé, terminé par un bandeau surmonté d'un pyramidon (élément en forme de pyramide couronnant son sommet). Il est orné

de plusieurs symboles : quatre croix de guerre, une sur chaque face ; à l'avant, sous la dédicace « La Commune de Saint Pierre d'Allevard à ses Enfants Morts pour la Patrie », un rameau de chêne et un rameau de laurier avec fruits, croisés et réunis par un ruban, forment un coussin de feuillage sur lequel sont posés deux baïonnettes de type « Rosalie » et un casque français « Adrian » vu de profil.

Installé dans le cimetière, il est inauguré en grande pompe le 28 mai 1922, par Joseph David, en présence du Préfet de l'Isère, Hilaire Delfini.

Ainsi, le souvenir des 49 jeunes Saint-Pierrais morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale est inscrit dans la pierre pour toujours. Y seront ajoutés ultérieurement, les noms des sept morts pour la France durant la Deuxième Guerre Mondiale puis ceux des deux jeunes Saints-Pierrais tombés durant la Guerre d'Indochine.

RELOCALISATION

En 1967, une place baptisée « Place du 11 novembre » est aménagée à côté du cimetière. Le Monument aux Morts y est installé en 1970. En 2001, à l'initiative du Conseil municipal, la place devient « Place du Souvenir ». Le monument aux morts est doté d'une inscription « En hommage aux Anciens Combattants des guerres d'Afrique du Nord ».

Une plaque commémorative en l'honneur de toutes les victimes de toutes les guerres est apposée sur le mur d'enceinte du cimetière. Elle proclame : « Aux morts, notre respect ! Aux vivants, notre espoir ! ».

LES MONUMENTS AUX MORTS DE NOS VILLAGES...

Les communes rurales ne disposant pas d'importantes ressources financières se sont orientées vers la simplicité. Bien souvent, elles ont érigé, à l'instar de Saint-Pierre-d'Allevard, des monuments civiques allant de la simple stèle à l'obélisque. D'autres communes ont opté pour des monuments pouvant avoir un caractère plus patriotique. Ils représentent bien souvent la statue en pierre ou en bronze d'un « poilu » héroïque en action, ou parfois en position d'un mourant à l'agonie. Le coq, symbole gaulois depuis l'Antiquité (en latin, le même mot, gallus, désigne le coq et le Gaulois), et devenu celui de la République Française, a donc naturellement trouvé sa place sur certains monuments. Parfois, il domine l'aigle impérial allemand. À La Faurie dans les Hautes-Alpes et dans deux communes voisines, le coq piétine le casque à pointe allemand judicieusement posé sur le côté... Ou plutôt défeque dessus murmurent certains. Lors de l'offensive allemande de 1940, afin d'éviter de douloureuses représailles, ces

coqs ont été descellés et cachés avant de retrouver leur place à la Libération.

Des figures féminines sont visibles sur de nombreux monuments. Elles représentent la Patrie mais bien souvent la douleur ou le deuil. Ce sont des « pleureuses », comme celle de Termignon en Savoie, parfois accompagnées d'enfants. Dans les régions très catholiques, une statue de Jeanne d'Arc, figure de l'Histoire nationale, mais aussi sainte patronne de la France pour l'Église catholique qui la canonisa en 1920, surmonte certains monuments.

Des monuments plus rares expriment clairement une opinion opposée à la guerre. Ce sont les monuments pacifistes qui proclament : « Maudite soit la guerre ». Rappelons que Saint-Pierre-d'Allevard est la commune natale de Jean-Pierre Raffin-Dugens (1861-1946), député pacifiste qui refusa, à partir de 1916, de voter les crédits de guerre. Chaque année, la mémoire de ce militant pacifiste est évoquée devant le Monument de la Paix à Pontcharra.



Les monuments aux morts ne portent que les noms des soldats déclarés « Morts pour la France ». Le sort des « fusillés pour l'exemple » de la Grande Guerre pose toujours problème. 741 poilus ont été condamnés à mort puis fusillés la plupart du temps pour abandon de poste devant l'ennemi par des tribunaux militaires siégeant au front. D'autres, 300 environ, auraient subi le même sort, mais sans jugement. Cependant, après l'ouverture des archives militaires, des historiens ont pu étudier leurs cas et des réhabilitations ont pu être prononcées. L'Assemblée Nationale a voté le 14 janvier 2022 une proposition de loi visant à la « réhabilitation générale et collective, civique et morale » des militaires « fusillés pour l'exemple » durant la Première Guerre Mondiale. Leurs noms et prénoms seraient inscrits sur les monuments aux morts. La proposition de loi doit encore être examinée par le Sénat. S'il l'approuve, on pourra alors dire que la Guerre de 1914-1918 est bel et bien finie.

■ *Mémoires de vies. Les monuments aux morts du canton d'Allevard, le Moutaret, d'Alain Jam et Marc Grambin. Éditions Autrefois pour tous, 2006 (1998)

■ Plaque réalisée par Noëlle Macian en 2008 pour le 90e anniversaire de l'Armistice de 1918.

■ Saint Pierre d'Allevard : Quelques pages d'Histoire. Document fourni par l'Association « Au Travers du Temps »

Auteurs : Jean Lombard (texte) Anne-Marie Hermann (photos) pour Au Travers du Temps



RETOUR SUR LA CAMPAGNE DE PROTECTION DES AMPHIBIENS

Tous les ans au début du printemps, à lieu la migration prénuptiale des amphibiens. En grand nombre, grenouilles, crapauds, tritons et salamandres, quittent la forêt pour rejoindre les zones humides où ils vont se reproduire. Déjà fortement menacés par la destruction de leurs habitats, beaucoup périssent également sous les roues des véhicules. C'est pourquoi, le Département, en partenariat avec la LPO Isère, a décidé d'installer un dispositif anti-écrasement temporaire le long de la D525, à Crêts en Belledonne pour la première année.

Grâce à un filet le long duquel des seaux ont été enterrés, les amphibiens capturés ont été identifiés, comptés, puis relâchés dans l'étang des Fontaines.

Cette opération s'est déroulée tous les matins entre le 5 février et le 11 avril 2022, avec la contribution d'une dizaine de bénévoles. Les amphibiens sont des animaux essentiels dans le maintien de l'équilibre des milieux aquatiques.

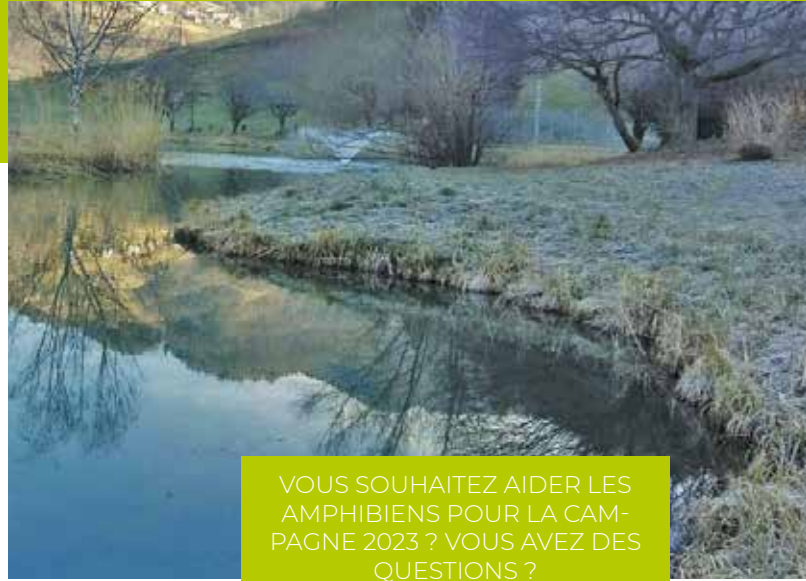


Toutes les espèces sont protégées en France, il est donc interdit de les capturer sans autorisation.

BILAN DE LA CAMPAGNE :

Au total, 115 amphibiens ont été sauvés grâce au dispositif anti-écrasement dans le quartier de Morétel-de-Mailles. Parmi les espèces recensées dans les seaux, 113 Crapauds communs (*Bufo bufo*) et deux Grenouilles rouses (*Rana temporaria*) ont été identifiés. Cependant, au cours de la campagne, nous nous sommes aperçus que les amphibiens arrivaient surtout du côté Est du plan d'eau. Dans cette zone, nous avons malheureusement compté 195 écrasements, dont 125 sur la route des Perrins et le parking de la pizzeria, ainsi que 70 sur la D525 (portions non équipées de filets).

Heureusement, 1148 amphibiens ont pu échapper à l'écrasement lors des sauvetages du soir, grâce à l'in-



VOUS SOUHAITEZ AIDER LES AMPHIBIENS POUR LA CAMPAGNE 2023 ? VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? N'HÉSITEZ PAS À CONTACTEZ LA LPO ISÈRE ISERE@LPO.FR

tervention de bénévoles motivés et à la vigilance des riverains. Nous les remercions vivement !

Après deux mois de campagne, nous avons décidé de retirer les filets de protection. Les adultes sont partis rejoindre les forêts pour poursuivre leur cycle de vie. Dans l'étang, les œufs ont éclos et il ne reste à présent que les têtards en train de se métamorphoser. Les jeunes amphibiens sortiront de l'eau à leur tour cet été. Ils migreront aussi vers les boisements, mais de façon plus étalée dans le temps.

Madeline Desgranges, stagiaire LPO

STOP

AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Nous découvrons encore trop souvent des dépôts de déchets sauvages comme à Gorge Granat il y a quelques semaines !

Pourtant, une déchetterie est à la disposition de tous sur notre territoire.

Ces incivilités sont intolérables et dénaturent notre belle commune !

Le nouveau policier municipal ne manquera pas désormais d'enquêter sur ces dépôts et des plaintes seront systématiquement déposées auprès de la gendarmerie.





COUP DE PROJECTEUR

26 mars 2022. La fête de la Pivoine se termine, nous nous sommes donnés rendez-vous au café Juste en Face.

Le premier arrive en vélo, tout sourire ; il descend de son hameau, les Granges. Il la connaît bien la route du Barioz. S'il faut remonter à la maison familiale, ce n'est pas 200 m de dénivelé qui vont lui faire peur. A 17 ans, bientôt la majorité, Jules Raybaud est un enfant de St-Pierre-d'Allevard dont il connaît tous les classiques : l'école primaire, le courseton, la tyrolienne de la kermesse, les sorties scolaires au Barioz, les randonnées au Crêt du Poulet, etc. Depuis, il a commencé à voler de ses propres ailes, en passant par le collège d'Allevard, et depuis 3 ans, c'est au lycée de Moutiers qu'il prépare le bac assorti d'une spécialité Montagne. En montagne justement, il est dans son milieu, que ce soit à pied, en crampons, au bout d'une corde, et surtout à skis. Car depuis peu, il est entré dans le cercle fermé des jeunes espoirs de ski-alpinisme en devenant champion de France et champion d'Europe des moins de 18 ans.

Le second arrive à pied par la Grand Rue, allure svelte, d'un pas sportif. Ce n'est pas souvent qu'il se contente de marcher ! Lionel Bouzon est un « touche à tout » des sports d'endurance et des compétitions : course à pied, trail, ski de fond, ski-alpinisme, escalade, alpinisme. Haut-Savoyard d'origine, installé sur la commune avec sa famille depuis 2007, Lionel est un « master » heureux (comprenez un « vétéran » de la classe 40 ans et plus). Ses enfants grandissant, il a pu se consacrer à l'une de ses passions : la compétition en ski-alpinisme, qu'il prépare méthodiquement comme il sait le faire. Et ça paie : car après avoir été champion de France en 2018 et vice-champion du monde en 2021, Lionel est tout fraîchement vice-champion de France en équipe. Chapeau !

DEUX CHAMPIONS DE SKI-ALPINISME SUR CRÊTS EN BELLEDONNE !

Petits extraits d'un entretien convivial autour d'un verre :

ALORS C'EST UNE BELLE SAISON POUR TOUS LES DEUX ! ?

Lionel Bouzon : oui j'arrive de ma dernière compétition de l'année. C'était la Pyramide à Oz-en-Oisans, par équipe de 2. On termine premier au scratch (c'est-à-dire toutes catégories confondues), les meilleurs n'étaient pas là, mais ça fait plaisir d'être en haut du podium !

Jules Raybaud : pour moi les compétitions sont terminées, c'était bien rempli cette année ! maintenant je fais quelques sorties pour le plaisir, dans le nord de Belledonne en particulier, avant de me remettre à la course à pied et au trail.

et à m'entraîner régulièrement avec le club Bel'Donne Running. Ces sports me plaisaient et j'avais envie de me confronter aux autres. A 15 ans (en 2019), j'ai fait une première course de ski alpinisme, la Belle Etoile, avec du matériel « normal », pour voir si ça me plaisait.

LB : de mon côté, j'ai grandi dans le Chablais au contact de la montagne. J'ai commencé par le judo, le ski de fond, le ski alpin, j'ai toujours fait de la compétition. J'ai aussi fait de l'escalade et de l'alpinisme, que j'ai mis de côté avec l'arrivée des enfants. Je faisais du ski de randonnée pour le plaisir, et j'aimais bien aussi le cadre des compétitions, où on n'avait pas à se soucier des conditions.

ET ENSUITE, LA COMPÉTITION EST DEVENUE VOTRE OBJECTIF ?

LE SKI-ALPINISME EN COMPÉTITION, ÇA SEMBLE NATUREL POUR VOUS, COMMENT Y ÊTES-VOUS VENUS ?

JR : j'ai commencé petit, à faire de la montagne avec mes parents. L'hiver on faisait du ski de randonnée ; l'été, je faisais du VTT. A la fin du collège, j'ai commencé à courir



Lionel Bouzon / LB

Jules Raybaud / JR



LB : En fait, c'est vers 40 ans que j'ai retrouvé de la disponibilité pour m'entraîner et revenir à la compétition. J'ai participé en 2012 à la création du BGSA (Belledonne Grimpe Ski'Alp), club local basé à la Rochette qui rassemble de nombreux compétiteurs, notamment en ski-alpinisme et en trail, et qui organise aussi des courses. Il y a eu beaucoup d'émulation.

JR : Pour moi, c'est grâce à un copain, Jules Triot, qui est de Montgoutoux, que je suis entré au club Team Isère Montagne et j'ai commencé à m'entraîner sérieusement. Comme je tournais bien dans les compétitions nationales, je suis entré en équipe de France en 2020 et j'ai commencé le circuit international.

AU FAIT, ÇA CONSISTE EN QUOI LES COURSES DE SKI-ALPINISME ?

LB : en général, pour les compétitions officielles, il y a 4 types d'épreuves :

- 1) le « Individuel » : c'est une course longue, de plusieurs montées/descentes, avec 900 à 1400 m de dénivelé pour les jeunes et 1500 à 1800 m pour les adultes ;
- 2) le « Sprint » ; c'est une course rapide, de quelques minutes de montée où la pulsation cardio monte dans les tours. Il faut être bon en manip car il faut monter, déchausser, mettre ses skis sur le sac, marcher, remettre ses skis, dépeauter, descendre, faire le pas du patineur, etc. ;
- 3) la « Vertical Race » : c'est une montée de 500-700 m de dénivelé avec arrivée au sommet. La vitesse ascensionnelle des meilleurs est d'environ 1200 m/h ;
- 4) en « Equipe de 2 » sur un parcours à plusieurs montées/descentes, avec un dénivelé de 2000 à 2800 m pour les adultes.

JR : Chacun à ses préférences, moi je préfère l'Individuel ou la Vertical Race. Le sprint c'est vraiment une course très courte et explosive, une fois je suis monté à 216 pulsations par minute !

LB : il y a aussi les courses d'une ou plusieurs journées en individuel ou par équipes. La Pierra Menta (Beaufortain) est l'une des courses les plus connues. Par chez nous, il y a la Belle Etoile (station des 7 Laux), la Super Collet (au Collet d'Allevard, première édition en 2022) ou la course du Grand Rocher

sur Crêts en Belledonne. On aime bien ces courses locales pour la bonne ambiance qui y règne.

ET COMMENT FAIT-ON POUR RÉUSSIR EN COMPÉTITION ?

LB : c'est important de structurer les entraînements, de faire du volume de dénivelé, de se donner des objectifs. L'arrière-saison est aussi importante que la saison. L'été on fait du vélo, du trail, du ski roue. Le Pays d'Allevard, c'est vraiment bien pour s'entraîner, on a tout : du plat au stade de St-Pierre, le tour du lac, des sentiers sur tous les versants, du dénivelé raide ou moins raide, les stations de ski. Les sommets faciles comme le Grand Rocher sont parfaits pour s'entraîner en toutes conditions. Ensuite on doit faire attention à bien récupérer, à dormir suffisamment, et raisonner son alimentation. Cette petite discipline est ensuite récompensée quand les performances sont là. A mon niveau, je me sens en forme comme à mes 20 ans, c'est une chance !

JR : Moi je ne fais pas encore trop attention à l'alimentation, mais plus tard je pourrai ajouter ce paramètre pour continuer à progresser. Avec le Team Isère, j'ai des plans d'entraînement adaptés avant et pendant la saison. J'apprends beaucoup aussi au contact des aînés ; je remercie d'ailleurs Lionel pour tout ce qu'il m'enseigne et me transmet. C'est super d'être du même coin. L'année dernière on a d'ailleurs fait le Mont Blanc ensemble à la journée, en partant de Chamonix (3900 m de dénivelé, 8h aller-retour).

CETTE ANNÉE VOS RÉSULTATS SONT IMPRESSIONNANTS POUR TOUS LES 2 !

JR : c'est vrai que j'ai eu de bons résultats ces derniers temps. En 2021, j'ai eu mon premier titre de champion de France en individuel. Et là cette année, je finis premier dans les 4 disciplines : individuel, sprint, vertical race et équipe ! Pour les championnats d'Europe, j'avais un peu d'appréhension : sur la première course en Sprint je fais 3ème, puis je gagne en Vertical Race et je fais 3ème en Individuel où j'avais un peu moins de jus. L'année dernière, j'avais réussi à me classer 9ème au Championnat du Monde en Andorre.

LB : Oui je suis content des championnats de France (2ème par équipe et 3ème en Individuel). C'est toujours un plaisir aussi de participer à des courses comme la Pierra Menta où j'ai pu entrer 2 fois dans les 50 premiers en 7 participations. Ceci dit, on peut se faire plaisir en dehors des compétitions aussi comme dans le massif du Mont-Blanc avec Jules.

SUITE P.10 >



ET COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE AVENIR ET CELUI DU SKI ALPINISME ?

LB : pour moi, l'objectif est de maintenir mon niveau actuel le plus longtemps possible, et surtout de continuer à me faire plaisir tant que le physique va bien. Le ski-alpinisme continue à se développer en France mais les courses sont très exigeantes ; on pourrait avoir des courses plus populaires comme en Suisse. C'est bien d'avoir une course ouverte à tous comme la course du Grand Rocher !

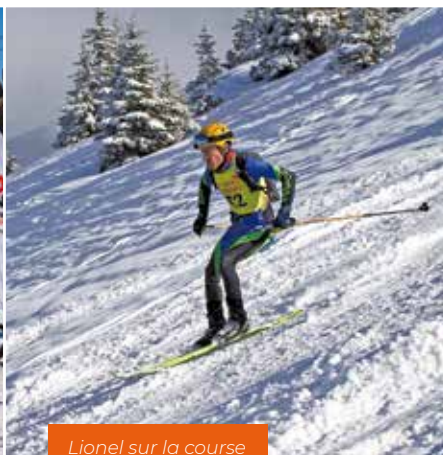
JR : je passe le bac en 2023 et ensuite je prévois un IUT à Annecy qui devrait me permettre de poursuivre le sport de haut niveau. Plus tard, c'est sûr que ce serait bien de continuer à progresser et d'aller aux Jeux Olympiques ! Pour les JO de 2026 en Italie (Milan-Cortina), le ski-alpinisme va redevenir une épreuve olympique. Il y a peu de chance que je sois sélectionné avec l'équipe de France car ce sera ma première année en catégorie Elite, mais sinon ce sera pour 2030 ! J'aurai 26 ans !

UN GRAND MERCI À TOUS LES 2 ! BRAVO POUR VOS PERFORMANCES QUI NOUS IMPRESSIONNENT !

LA COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE CONTINUERA À VOUS SUIVRE !



Jules à l'arrivée du Championnat d'Europe Individuel



Lionel sur la course du Grand Rocher

SÉLECTION DE LEURS PALMARÈS :

(mais la liste complète serait longue !)

Lionel BOUZON (catégorie Master – +40 ans) :

2022 - Championnat de France : 2ème en Equipe

2022 et 2021 - Championnat de France : 3ème en Individuel

2021 - Championnat du Monde : 2ème en Individuel, 3ème en Vertical Race

2019 - Championnat de France : 1er en Equipe

2018 - Championnat de France : 1er en Individuel

Jules RAYBAUD (catégorie U18 moins de 18 ans) :

2022 - Championnat d'Europe : 1er en Vertical Race, 3ème en Sprint, 3ème en Individuel

2022 - Championnat de France : 1er en Individuel, Sprint, Vertical Race et Equipe

2021 - Championnat du Monde en Andorre : 12ème en Vertical Race et 9ème en Individuel

AU FAIT C'EST QUOI LE « SKI-ALPINISME » ?

En premier lieu, il y a le « ski de randonnée », qui consiste à remonter les pentes avec des skis dont les fixations sont articulées et avec des « peaux de phoques » collées sous les semelles. Ces peaux, qui sont aujourd'hui synthétiques, ont des poils qui empêchent le ski de reculer à la montée. Arrivé au sommet, le skieur décolle les peaux, bloque ses fixations, et se retrouve équipé comme un skieur de piste... mais pour descendre des pentes hors-pistes. De nombreux sommets non aménagés peuvent ainsi être atteints, avec parmi les plus connus près de chez nous : le Grand Rocher, le Pic de la Belle Etoile, le Rocher Blanc, etc.

Le ski de randonnée a d'abord été un outil de déplacement historique, en particulier pour les militaires. Il est devenu une activité de loisirs dans les années 1970-1980, lorsqu'il était appelé le « ski de printemps », car on le pratiquait quand le manteau neigeux était stabilisé. L'activité s'est surtout développée et démocratisée depuis les années 1990-2000 avec l'amélioration du matériel, en fiabilité et légèreté, mais aussi avec la forme des

pratiquants : ceux-ci ne se contentent plus d'une seule montée d'environ 1000 m de dénivelé, mais enchainent 1 ou 2 « repeutages », voire plus, pour profiter des belles pentes. Tout cela en étant attentif à la sécurité et au risque d'avalanche : c'est pour cela que le randonneur à ski est équipé d'un DVA*, d'une pelle et d'une sonde, et consulte le bulletin d'estimation du risque d'avalanche (BRA) (<https://meteofrance.com/meteo-montagne/alpes-du-nord/risques-avalanche>).

Les compétitions de ski-alpinisme sont apparues dans les années 1980 et se sont ensuite structurées au sein du CAF puis de la FFME**, avec un premier championnat de France en 1990. Mais tout le monde a oublié que le ski-alpinisme était une discipline olympique aux premiers Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix en 1924. Plus de 100 ans après, le ski-alpinisme va redevenir une compétition olympique en 2026, aux Jeux de Milan et Cortina d'Ampezzo en Italie.

Aujourd'hui, il existe de nombreuses compétitions nationales ou locales, à l'instar de notre course du Grand Rocher qui est ouverte au plus grand nombre (cf. page 13). Et sans faire de compétition, le ski de randonnée reste une activité à la portée de tous, pour combiner idéalement effort, plaisir, prudence et découverte de la montagne.

* DVA : appareil électronique de détection de victime en avalanche, qui fonctionne en émission et en réception

** Club Alpin Français, Fédération Française de Montagne et d'Escalade



Groupe compétition

SKI CLUB DU BARIOZ : UNE TRÈS BELLE SAISON 2021-2022 !

Après 2 saisons marquées par la crise sanitaire, le Ski Club du Barioz a pu réaliser une saison « presque » normale. Retour sur les événements marquants de cette saison 2021-2022.

Tout a commencé par le traditionnel stage de Noël qui a débuté dès le 26 décembre et qui était très attendu par la centaine d'enfants inscrits. Ils étaient encadrés par plus d'une trentaine de bénévoles : moniteurs, conducteurs des téléskis et cuisinières. Une excellente préparation de la piste depuis les premières chutes de neige ont permis de conserver un bon état des pistes, seules des pluies diluviennes ont obligé les dirigeants à annuler deux sorties pour des raisons évidentes de sécurité.

Environ 40 oursons et flocons se sont partagés le bas du domaine, la progression



Stage de Noël

est bien là malgré l'interruption du stage, mais surtout, nos futurs champions sont ravis et en redemandent. La plupart ont pu aller déjà au télésiège après seulement 2 journées d'apprentissage ! Les 1ères, 2èmes et 3èmes étoiles ont repris leurs marques très rapidement, tous sont très heureux de retrouver les copains/copines voire les cousins et cousines pour certaines "tribus" et de s'appliquer déjà à travailler la technique pour les étoiles en février.

Quant aux plus grands, ils fatigueraient presque leur moniteur ! À dire vrai, on cherche quelquefois où est le moniteur au milieu de son groupe tant ils forment de bonnes petites équipes.

Puis, dès le 14 janvier 2022, le Grand Plan a retrouvé l'animation tant attendue que mettent les enfants des écoles de Crêts en Belledonne.

Près de 140 écoliers du CE2 au CM2, étaient présents avec les enseignants, une bonne équipe de parents et des bénévoles du club.

Tous au top. Les groupes avaient été minutieusement préparés pour qu'il n'y ait pas de brassage des classes. Les conditions de neige et météo étaient excellentes ce qui a permis aux enfants de passer de superbes après-midi : les bases du ski pour certains, la petite forêt et le plateau pour d'autres et

le sommet pour les plus avancés.

Outre des petits exercices ludiques pour apprendre la glisse ou se remettre en jambe, nous avons trouvé un groupe arrêté sur la piste de "La Marmotte" non pas pour faire une pause, mais pour admirer le paysage en faisant une parenthèse de géographie !

C'est sûr que les enfants apprennent bien plus que le ski !

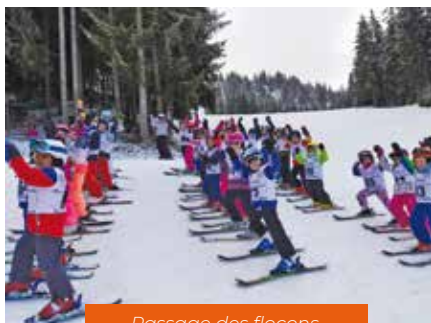
Ensuite, du 14 au 19 février 2022, ce fut le stage de février avec le passage des étoiles le dernier jour. Ce sont 186 enfants de 5 ans à 15 ans qui ont été accueillis toute la semaine par la cinquantaine de bénévoles mobilisés pour les encadrer, préparer le goûter, les pistes et faire fonctionner la station ! Pas moins de 36 groupes pris en charge par nos moniteurs fédéraux sous la houlette du Président Marc Rosset et de nos référents ESF, Claude et Isabelle Prammotton.

De nouveaux jeunes encadrants sont venus aider, certains ont été formés cette année, d'autres anciens compétiteurs le seront à l'automne prochain. La relève arrive !



Après l'effort le confort

Les résultats sont à la hauteur des "habitudes" du Club. 99 % de réussite pour les enfants qui passaient les étoiles du niveau pioupiou aux 3èmes étoiles avec un niveau exceptionnel pour les 3èmes étoiles, dixit l'examineur.



Passage des flocons



Groupe des 1ère étoile



Groupe des 2ème étoile

Le 27 février 2022, 115 jeunes U12 - U14 sont venus se disputer la Coupe de Bronze-Challenge du Grésivaudan au Grand Plan/ Domaine Alpin du Bariöz. Ils étaient en forme tous ces compétiteurs issus de 12 clubs du District de Belledonne et bien au-delà.

Toutes les conditions étaient réunies : la neige de qualité, la préparation de la piste, la météo et dixit la Déléguée Technique Anne Margue une "excellente organisation"

Le départ de la 1ère manche a été donné à 9h45 puis la 2ème manche a suivi vers 12h15 après quelques changements dans le tracé.

Beaucoup de jeunes et de coaches ont apprécié la piste des Rhodos d'un haut niveau technique. Tout s'est déroulé à merveille même s'il y a eu quelques abandons et disqualifié, c'est la loi du sport... Et quelques contrôleurs ont presque fini la 1ère manche en femmes et hommes de

glace ! Le soleil étant arrivé sur la piste, la 2e manche a semblé plus courte !

Le 5 mars 2022, la Bergerie était bien "en folie" pour la 4ème édition de cette soirée festive tant attendue !

Dès la fin d'après-midi, le monde est arrivé : des jeunes, des moins jeunes, des familles avec des petits... Venant de tout le Pays d'Allevard, la vallée du Grésivaudan et la Combe de Savoie, tous plus impatients les uns que les autres que le ski nocturne débute.

Les animations ont fait patienter ces joyeux lurons : tombola, pesée d'un panier garni, stands de restauration rapide : ah les diots/frites... Les hot-dogs... Les crêpes et le traditionnel vin chaud !

C'est vers 20h45 qu'une magnifique chenille très colorée s'est élancée à la vitesse d'une chenille depuis le plateau... Les étoiles que les enfants avaient dans les yeux brillaient aussi sur la piste faisant de cette descente aux flambeaux la plus belle jamais réalisée.



Une 2ème descente a été faite pour prolonger ce beau rêve et la soirée s'est poursuivie dans une joyeuse ambiance.

Le 26 mars 2022, après 2 années de crise sanitaire, c'était le retour presque normal de la Foire de la Pivoine. Ce bel événement printanier qui rassemble et anime tout le village. La météo estivale était une invitation de plus à ne pas manquer cette fête annuelle.

Sans surprise, ça a été l'affluence des grands jours. Après quelques déambulations, beaucoup de rencontres, des emplettes prévues ou d'opportunités, beaucoup sont arrivés au stand du Club à l'heure de l'apéro... Avec modération bien sûr, puis le casse-croûte.

Les réservations avaient remporté un tel succès qu'il restait peu de repas pour les "retardataires"/"optimistes" soit plus de 100 repas servis. Il est sûr que pouvoir aussi déguster sur place cette fameuse "polenta de Nenesse" a été très apprécié.

Le 3 avril 2022, la remise des récompenses permettait de clôturer cette belle saison. Une avalanche de récompenses pour 203 enfants et jeunes du Ski Club du Bariöz !

Quel bonheur pour l'équipe dirigeante du Club et tous les bénévoles qui s'investissent pour le fonctionnement du Club et de la sta-

tion, de pouvoir enfin organiser cette cérémonie pour nos futurs champions dans une salle des Fêtes bien trop petite !

L'Équipe Municipale est venue en force partager cette joie : Youcef Tabet, Maire de Crêts en Belledonne accompagné d'Adjoints Pierre Lambert, Céline Vanel et Laurie Menguy sans oublier Agnès Darbon Trésorière du Club. Marc Rosset, le Président, les a chaleureusement remerciés ainsi que les sponsors dont le soutien est essentiel, les pisteurs qui ont été présents tout l'hiver, les stations du Collet et des 7 Laux qui nous ont aidés ponctuellement et bien sûr les 120 bénévoles qui œuvrent toute l'année.

Une rétrospective de la saison en images a rappelé de bons moments à tous, avec un hommage particulier à Malou et Michèle, deux mamans du club, investies pendant plusieurs décennies, qui nous ont malheureusement quittés.

Ce fut ensuite la tant attendue remise des médailles et des coupes.

Que des enfants HEUREUX, appelés chacun, des pioupiou aux flèches d'Or !!! Des surprises pour certains car en plus de la médaille, une coupe était attribuée à la meilleure fille et au meilleur garçon de chaque niveau. Pour terminer, il y a eu la remise de 2 trophées : le challenge Henri Miazzolo remis au plus jeune du club pour Camille et la coupe de l'encouragement pour Léana.

Une chose est sûre, aucun enfant n'est oublié, médaillé ou pas, le cadeau de fin de saison leur a été offert comme aux autres : un magnifique bonnet aux couleurs et à l'effigie du Club

BRAVO ENCORE À TOUS LES ENFANTS, TOUS SONT MÉRITANTS, ILS ONT TOUS FAIT DES PROGRÈS INCROYABLES.

Côté compétition, un grand bravo à Lison Daul qui a brillé en U10 lors de la finale du District de Belledonne qui s'est disputée à Chamrousse le 17 avril 2022. En effet, elle a fini sur la première marche du podium : 1ère fille U10 de tout le district de Belledonne et 3ème au classement général. Quelle performance et quelle belle récompense aussi pour Hugues l'entraîneur et tous les encadrants !

Merci aux parents pour la confiance et les encouragements, merci aux élus de Crêts en Belledonne du soutien indéfectible de la Municipalité, merci aux sponsors dont l'aide est essentielle et MERCI encore à tous les bénévoles sans lesquels cette merveilleuse aventure ne serait pas possible.

Rendez-vous dès la saison prochaine !



8 EME EDITION DE LA COURSE DU GRAND ROCHER DIMANCHE 27 FÉVRIER 2022

Les qualificatifs manquent pour résumer l'ambiance et le cadre extraordinaires de cette 8ème édition de la Course du Grand Rocher, qui fait partie maintenant des rendez-vous incontournables des skieurs en « pleine nature » de la région.

Cette course est unique en son genre : elle réunit dans un même événement deux disciplines de ski qui se pratiquent et se côtoient sur le site du Barioz, le ski de fond et le ski de randonnée.

La course se pratique en équipe de 2 (ou en individuel) : le premier coureur démarre en ski de randonnée pour un parcours de 1 200 m de dénivelé, avec un passage au sommet du Grand Rocher (1 926 m), puis après 4 dépeutages-repeutage, arrive devant le refuge du Crêt du poulet. Il passe alors le relais à son coéquipier(e) qui s'élance à son tour en ski de fond pour 12 km sur les crêtes

du domaine nordique du Barioz. À l'arrivée, citronnade chaude, vin chaud et thé, et repas local en plein-air.

Et cette édition n'a pas démerité. Dans un décor de rêve, et sous une tempête de ciel bleu, ce sont près de 80 coureurs qui se sont retrouvés pour disputer l'arrivée : 27 équipes de 2 coéquipiers, et 20 femmes et hommes qui ont couru en « individuel » (ils enchaînent dans ce cas les deux parcours).

Et cette fois encore notre course a réuni des sportifs de tous âges (entre 19 et 63 ans), des athlètes de très haut niveau ainsi que des skieurs qui débutent dans la discipline. Et la convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour un vrai moment de bonheur partagé et d'amoureux de la montagne.

Cette 8ème édition a été encore une fois un vrai succès du fait d'une organisation maintenant bien rodée, une neige parfaite, un soleil généreux et une ambiance joyeuse. Chacun se promet déjà de se retrouver l'année prochaine. Toute l'équipe remercie les partenaires, la Commune de Crêts en Belledonne et les 50 bénévoles qui permettent ces moments inoubliables.

Vous pouvez retrouver cette course en images avec les principales photos ainsi qu'un magnifique film qui retrace la préparation et la conduite de la course. Ils sont accessibles sur le site de l'Espace Nordique du Barioz <https://espacenordiquedubarioz.fr>

L'espace Nordique du Barioz œuvre pour animer ce magnifique site nordique du Barioz, son refuge, ses paysages, ses

pistes nordiques au paysage incroyable et qui font la fierté de la Commune.

Nous travaillons pour permettre aux jeunes et moins jeunes de découvrir la pratique du ski de fond et des sports de nature.

Nous invitons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre pour renforcer notre équipe de 80 bénévoles pour tenir le refuge, participer à l'organisation de la saison et faire vivre les nombreuses animations que nous proposons.

Bel été à tous et rendez-vous aux prochaines chutes de neige.



Laurent BELORGEY et Jean-François MARMET, co-présidents de l'Association Espace Nordique du Barioz.

Pour nous contacter :
facebook.com/domaine.barioz
[Instagram.com/espace_nordique_du_barioz/](https://instagram.com/espace_nordique_du_barioz/)

Assemblée générale annuelle : en novembre de chaque année.

Webcam du crêt du poulet : accessible sur le site internet de l'espace nordique ou le site de la Commune.



MERCI...

ET BONNE RETRAITE JEAN-MARC !

C'est au tout début des années 90 que Jean-Marc GIVAUDAN a été recruté par le Maire de l'époque, Jean-Jacques BILLAZ. Après plus de 30 ans passés au service de la collectivité Jean-Marc GIVAUDAN a pris une retraite amplement méritée à la fin de l'hiver.

Pendant toutes ces années il a :

- Côté 4 maires différents (Jean-Jacques BILLAZ, Jean LOMBARD, Jean-Louis MARET et Youcef TABET) ;
- Supervisé d'innombrables chantiers communaux tels que les différentes rénovations des écoles maternelles et élémentaires, des rénovations de routes et des constructions diverses (gymnase, pôle enfance...);
- Géré le quotidien des services techniques de manière magistrale.



Au mois de février dernier, la municipalité lui a fait la surprise de lui offrir un pot de départ.

Nous lui disons un immense MERCI et lui souhaitons, ainsi qu'à Marcelle son épouse, de profiter de cette nouvelle vie qui commence !

LE PORTAGE À DOMICILE, LA LECTURE POUR TOUS !

Vous ne pouvez pas/plus vous déplacer à la médiathèque ?

Nous vous proposons un service de portage à domicile. La personne désignée par le CCAS ou la médiathèque vous apportera au choix et selon vos besoins des livres (romans, bandes dessinées, documentaires), magazines, CD ou DVD ainsi que des ouvrages en gros caractères. Chaque lecteur « à domicile » se doit bien entendu de respecter les ouvrages et devra les rendre en bon état. Le portage sera effectué une fois par mois, le mardi matin.

Pour bénéficier de ce service, il suffit d'être inscrit ou de payer l'abonnement à la médiathèque (10 €/an). Les bénéfi-



ciaires de ce service pourront emprunter jusqu'à 10 livres +5 CD +3 DVD pour le mois.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter la médiathèque :

Médiathèque Le grand Pré - 38830 Crêts en Belledonne - Tél. : 04 76 45 18 50

mediatheque@mairieceb.fr ; en donnant vos coordonnées (Nom, adresse, email, téléphone)

ESTELLE VITALE / ONIKHA



Je suis une aide-soignante de 31 ans, une maman de deux petites filles, mais aussi une vendeuse de produits cosmétiques et parfums à votre domicile ou au mieu en réunion à Crêts en Belledonne pour une soirée ou une après-midi selon vos désirs.

Je peux aussi proposer mes services dans les entreprises afin de présenter les produits que je représente pour la marque Onikha.

Pour me contacter, il suffit de m'envoyer un petit mail à l'adresse mail : estelle.vdi@gmail.com. Je me ferais un plaisir de répondre à toutes vos questions ainsi que de vous envoyer le catalogue.



RETOUR SUR LA FOIRE DE LA PIVOINE

C'est sous un ciel bleu que cette nouvelle édition a pu se tenir le samedi 26 mars 2022. Plus de quatre-vingts exposants (commerçants, associations, producteurs, artisans) étaient présents dans les rues du village pour accueillir les nombreux visiteurs, heureux de se retrouver et de partager un moment convivial.

Lama, poules, chèvres, brebis, vaches, lapins étaient également présent pour émerveiller petits et grands et perpétuer ainsi la tradition rurale de cette foire.

Les démonstrations d'Handi'chiens, très sérieux dans leurs rôles d'assistants, nous ont permis d'apprécier leur travail au quotidien avec leurs propriétaires à mobilité réduite.



Côté animations, tout au long de la journée, orgue de barbarie, trompes de chasse et danseuses ont joyeusement animé la foire.



Grâce aux jeux en bois, carrousel, karting à pédales et balades à poney, les plus jeunes se sont bien amusés.



Tous les ingrédients étaient présents pour faire de ce rendez-vous annuel de la foire de la Pivoine une réussite !

NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La commune est ravie de vous présenter ses nouveaux équipements sportifs à la disposition de tous à l'aire du lac de Morêtél-de-Mailles.

Nous espérons qu'ils feront le bonheur de tous.

Sportivement vôtre !





ASSOCIATION HANDI'CHIENS



N'hésitez pas à consulter le site :
www.handichiens.org

Marie Chapuis
06 82 08 08 33

HANDI'CHIENS est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Elle voit le jour en 1989 et sera reconnue d'utilité publique par décret le 7 mars 2012. L'association a pour mission d'éduquer et de remettre GRATUITEMENT des Chiens d'Assistance à des personnes en situation de handicap.

Grâce à l'extraordinaire complicité qui l'unit à l'homme, mais également à sa capacité à répondre à plus de 50 "commandes", un Handi'Chiens offre à son bénéficiaire, enfant ou adulte, une meilleure autonomie ainsi qu'une plus grande liberté, tout en favorisant le lien social.

Chez HANDI'CHIENS, nous éduquons et remettons 5 types de chiens :

- Chien d'Assistance
- Chien d'Eveil
- Chien d'Accompagnement social
- Chien Epilepsie
- Chien d'Assistance judiciaire

Les familles d'accueil, bénévoles, s'engagent durant 16 mois. Un Handi'Chiens leur est remis quand il a tout juste 2 mois et il restera avec eux jusqu'à ses 18 mois. C'est sur elles – avec l'aide et le soutien des Éducateurs et des Délégués aux Familles d'Accueil – que repose la responsabilité de l'apprentissage et du développement des facultés innées de l'animal au service des personnes en situation de fragilité.

Les Familles d'Accueil vont apprendre au chien une vingtaine de commandes de base du cursus HANDI'CHIENS. Pour ce faire, elles s'engagent à assister tous les 15 jours à un cours d'éducation canine dispensé par nos Délégués. Elles veilleront à travailler de manière régulière à leur domicile et en extérieur pour que le futur chien d'assistance apprenne à vivre au sein de notre société en ayant les comportements adaptés.

Les familles d'accueil remplissent, au cours de cette période, un double rôle de socialisation et de pré-éducation des futurs Handi'Chiens. Il s'agit de faire du chiot un animal équilibré et parfaitement intégré à la société en le familiarisant avec la plus grande diversité possible de situations. L'autre rôle de la famille d'accueil est d'apporter au chien une enfance agréable, conjuguant vie de famille, jeux, promenades et câlins.

Elles s'engagent également à accompagner le futur chien d'assistance lors de sa rentrée dans l'un de nos 4 Centres. C'est le moment de la séparation. Mais quelle fierté à l'issue des 16 mois et des 6 mois en centre de formation, de le voir réussir son examen de passage et devenir officiellement « Chien d'Assistance » !

L'éducation d'un « Handi'Chien » remis gratuitement, coûte aujourd'hui à l'association 15 000 euros et chaque don compte.





HOMMAGE

Henri Bois Grossiant, Riri pour les intimes nous a quitté le 15 février.

Originaire du Levet et homme de la forêt, les arbres, la faune, les fleurs, c'étaient son biotope, son espace de travail !

Au-delà de cette vie de labeur, il était animé d'une passion, le tir et naturellement le biathlon ! Au lendemain des Jeux olympiques de Grenoble en 1968, il s'est lancé dans une aventure, créer un club de tir et démocratiser le biathlon petit calibre.

Précurseur, il n'imaginait pas à l'époque que ce sport allait être le point d'orgue des sports d'hiver ! Avec ses copains de la montagne, avec le président de la fédération de ski, avec le capitaine Paul Chassagne entraîneur de l'équipe de France de biathlon, il avait créé à St Pierre d'Allevard le club de biathlon petit calibre, 22Long Rifle !

Organiser à la grange du Loup des compétitions où il n'y avait pas que des locaux, mais des coureurs de tous horizons, de la

CRS 47, de l'équipe du Dauphiné, parfois des membres de l'équipe de France ! Il en fallait du courage et de la passion pour construire 20 portes cibles en bois, installer un pas de tir à la pelle. Parfois, damer à 4h du matin la piste en peau de phoque car il avait neigé toute la nuit, la course partait à 9h !

Organiser le championnat du Dauphiné de biathlon pour la première fois au Crêt du Poulet ! Courir le trophée Evian, une course au col du Rousset, à la Chapelle-en-Vercors et de nombreux autres sites ! Mais l'aventure ne s'arrêtait pas à l'hiver, lors de la période estivale, il organisait les biathlons d'été ainsi que des compétitions de tir à 50m toujours sur le site de la Grange du Loup. Il aimait aussi le tir en salle à 10 m air comprimé, il fallait bien s'entraîner pendant la période estivale !

Quand il n'organisait pas, il était sur tous les sites où se déroulaient compétitions. Cette passion, cet engagement pour le sport d'hiver, c'était sa vie !

En-dehors du biathlon, il n'hésitait pas à se lancer dans des courses de masse, la Traversée du Vercors, 56 km en alternatif.



Un homme discret, attachant, passionné, un parcours hors du commun !

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année, pour la première fois depuis deux ans, le public était de retour à la cérémonie du 8 mai. C'est donc en présence des anciens combattants, des sapeurs-pompiers, de l'Harmonie du Pays d'Allevard, des représentants de la Gendarmerie, des élèves de l'école élémentaire de la commune et d'une nombreuse foule que s'est tenue cette traditionnelle cérémonie.



Après le défilé entre la place de la mairie et le monument aux morts, les discours des anciens combattants et du Maire les enfants ont entonnés un très émouvant hymne national.



ARCADE À CRÊTS EN BELLEDONNE

Le dimanche 27 mars dernier, l'association A.R.C.A.D.E « une Terre pour vivre » maître d'œuvre déléguée de la coopération décentralisée pour la commune de Crêts en Belledonne avec 4 communes mairiennes a tenu son assemblée générale.

La matinée a été ponctuée par des présentations des différentes activités au Mali et en France et par le bilan financier de toutes ces actions de 2021. Un débat a été consacré au futur du projet dans le contexte sécuritaire actuel. Les différentes mairies souhaitent continuer de s'engager dans la coopération décentralisée à travers l'ARCADE.



Vidéo de présentation des activités de l'ARCADE
<https://www.youtube.com/watch?v=AaaTckjHH4M>



La mairie a offert un pot de l'amitié à la suite de cette AG. Un buffet aux saveurs d'Afrique a permis aux participants de pouvoir échanger sur le futur du projet de coopération.



CONCOURS DE PÂQUES SUR INSTAGRAM

 @ceb_communication

Le 15 avril, nous avons lancé un concours de Pâques sur Instagram dans le but de faire gagner un œuf en chocolat fait par la boulangerie de Crêts en Belledonne. Le concours a reçu de nombreuses participations avec pour la plupart des bonnes réponses, il a donc fallu tirer le gagnant au sort le 25 avril !

Nous espérons que ce concours a plu à nos abonnés d'Instagram et que la gagnante va bien se régaler !



La grande gagnante du concours Stéphanie Clément a pu repartir avec son œuf le 26 avril.

COLLECTE POUR L'UKRAINE

Afin de venir en aide aux Ukrainiens, une collecte a été organisée par la mairie de Crêts en Belledonne. Grâce à la générosité des habitants de la commune, près de 400 kg de dons en tout genre ont été livrés, puis triés et mis en cartons par catégories (produits d'hygiène, matériel de secours et médical).



Les colis ont été apportés le 14 mars dernier à la Protection civile de Fontaine pour un départ en Ukraine dans la semaine.

Un grand merci pour vos nombreux dons.

Par ailleurs, plusieurs familles sont actuellement hébergées sur la commune, preuve une nouvelle fois de la mobilisation de nos citoyens.



LELLA TONAZZINI

PRATICIENNE EN MASSAGES, MOUVEMENT ET DANSE BIODYNAMIQUES

Installée à côté de l'église de Saint-Pierre d'Allevard, je propose des séances de soins et massages énergétiques biodynamiques, au cabinet ou à domicile, ainsi que des cours individuels de mouvement et danse biodynamiques.

La biodynamique est une approche psycho-corporelle douce qui, à partir du concept de l'unité entre l'esprit et le corps, stimule la capacité de celui-ci à s'auto-réguler, donc à s'auto-réparer, notamment par une correcte activité intestinale.

Les séances permettent d'encourager

cette fonction, essentielle à la « digestion » du stress, mais aussi de dénouer des tensions musculaires, apaiser l'esprit, libérer des émotions « enfouies » dans le corps, augmenter la conscience de soi.

Pour un travail psycho-corporel complet, des exercices biodynamiques basés sur le souffle et la détente profonde, peuvent être associés au massage, afin que le patient soit plus autonome dans sa prise en charge.



Les séances s'adressent à tous et sont conçues sur-mesure en fonction des besoins de chacun.



Pour tout renseignement et prise de rendez-vous :

Tel : 06 88 28 91 85

<https://www.lellatonazzini.fr/>

RIKO : DES NOUVEAUX ATELIERS

Une nouvelle activité "Les ateliers BD/Manga" a démarré cette année à Crêts en Belle-donne. A la salle "Mon Exil", les enfants et les plus grands viennent apprendre toutes les étapes de la création de la Bande Dessinée et du Manga avec Riko, un illustrateur du pays d'Allevard.



En groupes de plus ou moins 6 élèves, ils apprennent à écrire un scénario, le découper en story-board, faire le brouillon, puis l'encrage et la couleur (crayon ou aquarelle). Répartis en groupes de différents âges, à partir de 9 ans et jusqu'à adultes, ce sont en tout 28 élèves qui se sont lancés cette année !

Les séances de 2 heures alternent exercices de dessin et projets BD ou Manga personnels. Chaque élève travaille sur sa BD, une histoire de quelques cases au début et puis des histoires plus longues.

Les élèves ont une imagination incroyable et leur personnalité s'exprime dans leurs réalisations. Ils dessinent des histoires fantastiques d'aventuriers, de sorcières, d'elfes, de monstres, de jeux vidéo, mais aussi de chats et de la vie de tous les jours ! A noter la BD très touchante de Christine qui témoigne de l'enfance de sa maman pendant la dernière guerre.

C'est aussi un moment d'échange et de rencontre entre passionnés de dessin, où chacun donne ses trucs à l'autre, montre son travail et s'encourage.

Au final, une vraie réussite et beaucoup de plaisir aussi pour Riko qui compte poursuivre ces ateliers pendant longtemps !

Les créneaux :

Lundi 18h : 12-14 ans

Mercredi 14h : 9-11 ans

Mercredi 16h : 12-14 ans

Vendredi 16h45 : 9-11 ans

Samedi 10h : 14 ans et plus (dont adultes)



Renseignements :

Le site de Riko: rikostudio.fr

La page de l'atelier BD-Manga: <https://www.rikostudio.fr/atelier-bd-manga-cretsenbelle-donne>



LE SYNDROME DE RETT

QU'EST-CE QUE LE SYNDROME DE RETT ?

Le syndrome de Rett est une maladie d'origine génétique définie par un trouble grave et global du développement du système nerveux central, survenant chez les filles. Il entraîne un polyhandicap avec déficience intellectuelle et infirmité motrice, assez souvent sévères.

Cette affection a été décrite pour la première fois en 1966 par un neuro-pédiatre autrichien, le professeur Andreas Rett. Cependant, ce n'est véritable qu'en 1983 que l'affection a été connue.

COMBIEN DE PERSONNES SONT ATTEINTES DE LA MALADIE ? EST-ELLE PRÉSENTE PARTOUT EN FRANCE ET DANS LE MONDE ?

La prévalence (nombre de malades dans une population donnée à un moment précis) de la maladie en Europe est d'environ 1/10 000 à 1/15 000 filles, ce qui représente 25 à 40 nouveaux cas par an en France.

La maladie existe dans toutes les régions du monde.

QUI PEUT EN ÊTRE ATTEINT ?

Seules les filles peuvent être atteintes de la maladie. Cette affection débute chez les enfants et les premiers signes détectable apparaissent après 6 mois, habituellement entre 1 et 2 ans.



QUELLES SONT LES CAUSES DE LA MALADIE ?

La maladie est d'origine génétique. C'est en 1999 que pour la première fois des anomalies dans le gène MECP2 ont été mises en évidence chez des filles ayant un syndrome de Rett.

Le gène MECP2 est situé sur le chromosome X en position Xq28. Il code pour la protéine MECP2. Cette protéine n'a pas de rôle direct dans la cellule mais intervient sur d'autres gènes pour réprimer leur fonctionnement. Si le gène MECP2 est porteur d'une anomalie (gène muté) les gènes qu'il aurait dû réprimer sont

anormalement actifs et perturbent le développement cérébral par des mécanismes qui ne sont pas encore élucidés.

Il faut noter que chez 5 à 20 % (taux variant selon les équipes) des filles ayant un syndrome de Rett typique sur le plan des signes clinique, on ne trouve pas d'anomalie dans le gène MECP2. Des mutations dans d'autres gènes peuvent donner des tableaux cliniques très similaires surtout dans les formes atypiques.

Pour participer à la marche au profit de l'association rendez-vous avec Bel'donne running le samedi 17 septembre 2022 à 9h au stade (participation :5 €).



Le Grésivaudan vous ouvre
les pages de son
magazine

G L'INFO



L'OBJECTIF : CRÉER UN ESPACE D'EXPRESSION ORIGINAL POUR LES HABITANTS DES 43 COMMUNES DU TERRITOIRE, MAIS AUSSI CEUX QUI Y TRAVAILLENT OU QUI SONT DE PASSAGE (TOURISTES...).

IL PRENDRA LA FORME D'UNE RUBRIQUE DANS CHAQUE NUMÉRO DU G L'INFO (6 NUMÉROS PAR AN).

Au détour d'une balade en forêt, à vélo en allant au boulot, en arpentant un marché fermier, en profitant d'un spectacle, d'un festival, des pistes de skis... Bref, tout ce qui fait avec votre regard et votre traitement de l'information, l'actualité du territoire. Une fois, l'instant saisi, envoyez-nous vos photos par mail à communication@le-gresivaudan.fr.

Vous pouvez également vous rendre sur la page Instagram du Grésivaudan @legresivaudan et poster votre photo accompagnée de la mention #mongresivaudan.

UNE BELLE OCCASION POUR TOUS, DE PRENDRE LA PAROLE DE FAÇON ORIGINALE ET DE FAIRE VIVRE L'ACTUALITÉ DU TERRITOIRE !

Les photos devront être d'une qualité suffisante pour répondre aux contraintes d'impression (haute définition) et dans un format image (jpg, png...).

La photo devra être accompagnée d'un titre, du lieu de la prise de vue. Les noms et prénoms de l'auteur devront être indiqués afin d'apparaître sur la photo publiée.

Règlement complet sur www.le-gresivaudan.fr/glinfo.

Les photos qui ne seront pas publiées dans le magazine pourront l'être sur la nouvelle page Instagram du Grésivaudan @legresivaudan.



@LEGRESIVAUDAN



LES TRAVAUX



Pose banc terrain synthétique



Réfection toilettes de la place de la mairie



Reprise du drain du ruisseau Charvan



Travaux Parking



Reprise du drain du ruisseau Charvan



Travaux Parking



Sécurisation du chemin piétonnier menant au Belvédère





LES CONSEILS MUNICIPAUX EN BRÈVES

SÉANCE DU 14 JANVIER 2022

Attribution de compensation 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver le montant de l'attribution de compensation pour l'année 2022 pour un montant de 1 286 386 €.

Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022, dans la limite des crédits et représentant 25 % maximum des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, non compris les dépenses afférentes au remboursement de la dette.

Première répartition des subventions de fonctionnement

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Guitares en scène : 1 200 €
- 205 en vad'rouille : 0 €

Attribution de l'indemnité d'astreinte pour les agents appartenant à la filière police municipale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'instituer à compter du 1er janvier 2022 un régime d'astreinte de sécurité pour le service de la Police municipale et qu'il appartiendra à l'autorité territoriale de mettre en place dans le respect des dispositions législatives, réglementaires et de la présente délibération.

- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

Attribution de l'indemnité mensuelle spéciale de fonctions de la filière police



Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide :

- D'instaurer à compter du 1er janvier 2022, l'indemnité mensuelle spéciale de fonction au taux maximum individuels suivants :

GRADE OUVRANT DROIT À L'INDEMNITÉ SPÉCIALE	TAUX MAX INDIVIDUEL
CATÉGORIE B Chef de service de Police municipale de 1ère classe. Chef de service de Police municipale de 2ème classe. Chef de service de Police municipale.	- 22 % jusqu'à l'Indice brut 380. - 30 % au-delà de l'Indice brut 380. - Du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension.
CATÉGORIE C Brigadier-chef principal Brigadier Gardien-brigadier	20 % du traitement mensuel brut soumis à retenue pour pension.

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'attribution de l'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions aux agents bénéficiaires, par voie d'arrêté individuel, et à signer tout document relatif à ce dossier.

- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

Attribution de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) au cadre d'emploi des chefs de service de Police Municipale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer à compter du 1er janvier 2022, l'Indemnité d'Administration et de Technicité à l'ensemble des agents du cadre d'emplois des chefs de service de police municipale aux montants suivants :

GRADES	IAT (MONTANT ANNUEL DE RÉFÉRENCE AVEC VALEUR DES TRAITEMENTS AU 01/02/17)
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE 1ÈRE CLASSE	735,73 €
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE DE 2ÈME CLASSE	715,11 €
CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	595,77 €

Les montants annuels de référence retenus par l'assemblée sont, conformément aux dispositions en vigueur, indexés sur la valeur du point fonction publique. Ils seront proratisés pour les agents à temps non complet ou autorisés à travailler à temps partiel.

Au montant annuel de référence est affecté un coefficient multiplicateur d'ajustement compris entre 0 et 8.

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité aux agents bénéficiaires, par voie d'arrêté individuel, et à signer tout document relatif à ce dossier.

- D'inscrire les crédits correspondants au budget.

Gestion externalisée de l'exploitation des remontées mécaniques et du domaine skiables alpin du Barioz dit du « Grand Plan » - Lancement de la procédure

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le principe de confier la gestion de l'exploitation des remontées



mécaniques et du domaine skiable alpin du Barioz à un tiers et de recourir au contrat de délégation de service public pour ce faire.

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure et à signer tout document s'y rapportant.
- D'autoriser Monsieur le Maire à négocier éventuellement les offres.

Déclassement et cession du domaine public de la parcelle AB 583

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la cession à M. NICOLET Emile de la parcelle AB 583 d'une contenance de 225 m² pour un prix de 2 260 € aux deux conditions suivantes :

▸ Qu'aucun nouvel accès ne puisse être créée le long du mur situé en partie basse ;

▸ De maintenir accessible le coffret réseau GreenAlp.

- De confier à Maître DUFRESNE le soin de dresser l'acte.
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer l'acte authentique lorsqu'il sera dressé.

Convention entre le Grésivaudan et la commune de Crêts en Belledonne pour la réalisation de prestations de services, pour la veille du réseau PDIPR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention entre le Grésivaudan et la commune.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.
- De charger Monsieur le Maire de la mettre en œuvre.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2022

Désignation des membres à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du Grésivaudan

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne en tant que titulaire Monsieur PONT Philippe et en tant que suppléant Monsieur FALL David pour représenter la commune de Crêts en Belledonne au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du Grésivaudan.

Convention relative à la participation

aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles (CMS)

Le montant de la participation est fixé sur la base de 0.65 € par élève du premier degré scolarisé dans la commune de Crêts en Belledonne et relevant du Centre médico-scolaire de Crolles. Le coût est estimé à 260.65 euros pour 401 élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide

- D'approuver la convention.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Convention avec radio Grésivaudan pour le site internet collaboratif Grésivaudan-actu

Radio Grésivaudan met à disposition un outil décliné sous deux formes :

- Le site internet Grésivaudan-actu.
- L'émission quotidienne de radio « La télé au placard, le magazine de Grésivaudan-actu ».

Cet outil, plate-forme multimédias est mis à disposition de tous les citoyens du Grésivaudan qui souhaitent diffuser, partager des informations. Dans ce cadre, Radio Grésivaudan s'engage, à titre gratuit à :

- Mettre à disposition les codes d'accès afin de pouvoir alimenter le site.
- Fournir une documentation d'utilisation du type « mode d'emploi ».
- Assurer la formation de démarrage.
- Assurer le soutien technique et le suivi.

La convention est établie pour cinq ans. Elle pourra être renouvelée à deux reprises par tacite reconduction.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- D'approuver la convention.
- D'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Convention relative à l'aménagement des équipements de communications électroniques, route du Levet-Sailles le Haut

Orange propose la signature d'une convention afin de fixer les modalités techniques et financières d'étude et de réalisation des travaux de mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques de Orange établis ou non, en partie sur support(s) commun(s) avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité, route du Levet-TR2 Sailles le Haut.

La commune s'engage à réaliser ou faire

réaliser les études et travaux de génie civil par l'entreprise adjudicataire et à les régler directement et Orange financera directement auprès de ses entreprises les travaux de câblage.

La convention est assortie d'une contrepartie financière due par Orange d'un montant de 5 877.40 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la convention.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Acquisition de la parcelle AD 804

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'acquisition à titre gratuit de la parcelle AD 804 et son classement par la suite dans le domaine public communal
- D'accepter que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.

Cession de la parcelle AB 581 à Dominique JACQUEMET

■ Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la cession à titre gratuit la parcelle AB 581 à Madame Dominique JACQUEMET.
- D'accepter que les frais de publication soient mis à charge de la collectivité.

■ De demander que l'acte soit dressé en la forme administrative et désigne Monsieur Pierre LAMBERT, 1er adjoint pour représenter la commune et signer l'acte.

Chargeoir au lieu-dit l'Adret et Barlet - acquisition du foncier

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver l'acquisition des parcelles D667 et D668 appartenant à M. Jules ALY pour un prix de 225 €.

■ D'accepter que Monsieur Aly et ses héritiers des 1er et second degrés puissent garder le libre accès à la route forestière de l'Adret et Barlet ainsi qu'au chargeoir et qu'en outre, dans l'hypothèse où la commune mettrait en place une taxe de débardage, qu'ils soient exonérés de son règlement.

■ De demander que les mentions qu'ils viennent d'accepter soient portées dans l'acte.

■ Dit que l'acte sera dressé en la forme administrative et désigne pour ce faire M. Pierre LAMBERT pour représenter la



commune et signer l'acte.

- Demander que les frais d'acquisition soient inscrits au budget 2022.

Adhésion de la commune de Crêt en Belledonne aux associations communales de chasse agréées

Après en avoir délibéré, avec 19 voix pour et une voix contre (FALL David), décide :

- D'approuver la demande d'adhésion de la commune à L'ACCA de Morêt-de-Mailles et à l'ACCA de Saint Pierre d'Allevard.
- De désigner Monsieur Jérôme LARDIERE et Monsieur Le Maire pour représenter la commune.

DSP gestion du refuge du Crêt du Poulet en période estivale - Réduction exceptionnelle de la part fixe de la redevance 2021

L'utilisation du téléphone fixe du refuge est partagée entre le délégataire de l'été et le délégataire de l'hiver. Jusqu'à peu, la commune réglait les factures et refacturait à chaque délégataire ses consommations et un prorata d'abonnement en fonction du temps de présence.

La trésorerie a mis fin à cette pratique qui n'était pas conforme au droit. En conséquence, le montant moyen par délégataire des consommations téléphoniques et abonnement refacturé (250 €) a été intégré dans la part fixe de la redevance.

Cependant, la ligne de téléphone fixe du refuge du Crêt du Poulet connaît d'importants dysfonctionnements. En conséquence, il est proposé de déduire la somme de 200 € de part fixe de la redevance 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la réduction proposée.

SÉANCE DU 17 MARS 2022

Budget principal : compte administratif 2021 - approbation du compte de gestion du comptable public

Monsieur Le 1er adjoint, présente le compte administratif du budget principal de la commune de l'année 2021 qui se définit comme suit :

- Un déficit d'investissement de 774 595.73 €
- Un excédent de fonctionnement de 3 252 935.67 €
- Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de 841 816.89 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve :

- Le compte administratif du budget principal 2021.
- Le compte de gestion du comptable public.

Budget principal - Affectation du résultat 2021 au budget 2022

Monsieur Le 1er adjoint propose l'affectation des résultats au budget principal 2022 de la façon suivante :

- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 1 636 523.05 €
- 001 Déficit d'investissement reporté : 774 595.73 €
- 1068 Affectation du résultat : 1 616 412.62 €

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'affectation des résultats 2021 de la commune de Crêts en Belledonne, au budget principal 2022.

Taux de fiscalité direct locale 2022

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2022 comme suit :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.37 %.
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58.66 %.

Budget principal de la commune

Le budget principal 2022 s'équilibre à :

- 5 450 023,05 € en fonctionnement
- 3 844 735,67 € en investissement

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter le budget principal de la commune 2022.

Nombre d'adjoint au Maire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer à sept le nombre des adjoints au Maire.

Élection d'un adjoint au Maire

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection du 7ème adjoint au Maire et de supprimer la délégation de conseiller municipal de Monsieur Jérôme LARDIERE.

Monsieur le Maire propose que le vote pour l'élection du 7ème adjoint se fasse à main levée. Les membres du conseil municipal acceptent à l'unanimité de voter à main levée.

Madame GADEL Nelly est secrétaire et

mesdames MENGUY Laurie et VANEL Céline sont assesseurs. Est candidat : Monsieur LARDIERE Jérôme.

Le vote à main levée donne les résultats suivants :

- Nombre de votes : 21
- Nombre de vote nul : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 21

M LARDIERE Jérôme est élu 7ème adjoint au Maire avec vingt et une voix et est installé dans ses fonctions.

Indemnités du Maire, des Adjoints et des conseillers municipaux

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 3 abstentions (GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie, JOUVEL-TRIOLLET Stéphane et VILLOT Jean-Paul qui ne souhaitent pas augmenter le taux des conseillers municipaux) décide de :

- Approuver le tableau des indemnités ci-dessous calculé selon l'indice brut terminal de la fonction publique,

Fonctions élus	Taux en %
Maire	45.5
1er adjoint	19.8
2ème adjoint	16.5
3ème adjoint	16.5
4ème adjoint	16.5
5ème adjoint	16.5
6ème adjoint	16.5
7ème adjoint	16.5
Conseiller délégué 1	10
Conseiller délégué 2	10
Conseiller municipal	2.4

- Verser l'indemnité au 7ème adjoint dès son entrée en fonction.
- Charger Monsieur le Maire de faire appliquer cette modalité.

Projet de desserte forestière Bramefarine - Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- Mandater Le Grésivaudan pour la réalisation du projet de desserte globale du massif de Bramefarine.
- Contractualiser avec Le Grésivaudan, les 5 autres communes concernées et l'ASA des Teppes dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée, à hauteur d'un montant prévisionnel de 41 840 €HT.



- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent au mandat.
- Contractualiser avec les communes de Allevard-les-Bains, Pontcharra, Le Moutaret, Saint-Maximin et Le Cheylas, dans le cadre d'une convention de gestion et d'entretien pour le fonctionnement des dessertes réalisées.

Demande de subventions auprès de la communauté de communes Le Grésivaudan pour l'aménagement d'un stade de Biathlon sur le site du Barioz

Monsieur le 1er adjoint informe les membres du Conseil Municipal qu'une subvention de la communauté de communes Le Grésivaudan au titre du fonds d'aide aux projets d'investissements touristiques du Grésivaudan peut être obtenue pour l'aménagement d'un stade de biathlon à 10 m sur l'espace nordique du Barioz.

Au stade programmation, le montant estimatif des travaux s'élève à 138 000 €HT, dont, 73 200 €HT d'aménagement (coupe arbres, terrassement, longrines pour cibles, maîtrise d'œuvre), 47 500 €HT d'équipements (cibles automatiques, carabines, etc.) et 17 300 €HT d'aléas.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de :

- Déposer des demandes de subventions auprès de la communauté de communes Le Grésivaudan, Le Département, Espace Belledonne, La Région, pour l'aménagement d'un stade de biathlon sur l'espace nordique du Barioz.
- Mandater Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette demande de subvention.

Plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération grenobloise et plan d'action national sur le chauffage bois – Avis de la commune dans le cadre de la consultation (PPA3)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 7 voix contre (BACHELOT Pierre – BRUNET-MANQUAT Laurent – CROUTEIX Michel – GIRAULT-FERRARI Jeanne-Marie – JOUVEL-TRIOULET Stéphane – LARDIERE Jérôme et VILLOT Jean-Paul) donne un avis favorable au PPA3 et au plan bois associé.

Attribution des jardins familiaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES DANS LEUR INTÉGRALITÉ EN MAIRIE ET SUR

WWW.CRETSENBELLEDONNE.FR

- Approuve les critères d'attribution des jardins familiaux et leur vocation sociale.
- Demande au Maire d'appliquer la présente décision en fixant par arrêté les critères d'attribution des jardins familiaux et en rédigeant les conventions de mise à disposition des jardins familiaux (ou en reprenant les conventions en cours) en conformité avec cette décision.
- Autorise le Maire à signer les futures conventions.

Désenvasement de la retenue du Flumet – Convention de superposition d'affectations.

Monsieur le Maire rappelle au conseil que EDF exploite l'aménagement hydroélectrique d'Arc Isère en qualité de conces-

sionnaire et que dans ce cadre, la société pilote un projet de désenvasement de la retenue du Flumet, indispensable au bon fonctionnement des ouvrages hydroélectriques.

Ce projet consiste en l'implantation de conduits souterrains entre la retenue du Flumet et l'Isère permettant de rejeter dans l'Isère les sédiments. Sur le plan foncier, l'implantation des conduits passera par l'acquisition foncière de la propriété des terrains d'assiettes des ouvrages quand cela est possible ; par des conventions de passage ou par des conventions de superposition d'affectations pour les terrains appartenant au domaine public des collectivités.

L'ouvrage sera enfoui et les terrains d'assiettes remis en état aux frais d'EDF. En tout état de cause, le programme précis des travaux fera l'objet d'une acceptation préalable par la commune. Monsieur le Maire propose au conseil de bien vouloir approuver les termes de la convention et de l'autoriser à la signer.

Il précise que les conséquences financières sont neutres pour la collectivité et qu'en application de l'article L2128-8 du CG3P, lequel conditionne l'indemnisation du propriétaire consentant, à une privation de revenus ou à un surcroît de dépenses, la convention est consentie à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les clauses de la convention de superposition d'affectations et autorise Monsieur le Maire à la signer.

ERRATUM :

dans le dernier numéro de l'Echo des Crêts le montant de la subvention accordée au PAFC est erroné. Lors la séance du 16 septembre 2021, le conseil municipal a décidé, avec 23 voix pour et 1 abstention (Mme GADEL Nelly) d'attribuer la somme de 2 000 € au PAFC.

LE PLAN DE LA COMMUNE ARRIVE CHEZ VOUS !



Dès le début du mandat un constat s'est imposé : il n'existe pas de plan de la commune. La Commission Communication s'est donc saisie de ce dossier et depuis plusieurs mois elle travaille sur l'élaboration de ce plan dans l'objectif de le distribuer à tous les habitants.

Ce travail est en phase terminale. A l'heure où nous bouclons ce numéro de l'Echo des Crêts nous ne pouvons pas affirmer que le plan pourra être distribué en même temps que le journal communal mais, si tel n'est pas le cas, il vous sera distribué dans les toutes prochaines semaines.

Ce plan est une première version et, malgré tout le soin apporté à son élaboration, il est probable que des erreurs et/ou des oublis apparaissent.

Aidez-nous à l'améliorer pour une future version encore plus aboutie en nous signalant toutes anomalies que vous constaterez : cretsenbelledonne@mairieceb.fr / Tél. 04.76.45.11.10.....Merci beaucoup.



TRAVAUX AUTORISÉS

N° DE DOSSIER	NOM	ADRESSE DE L'OPÉRATION	OBJET DE LA DEMANDE	Date
PERMIS DE CONSTRUIRE				
PC 038439 21 10014	IMMO COLRUYT France	473 Rue de Champ Sappey - 38830 - CEB	Extension du bâtiment commercial COLRUYT	30.12.2021
PC 038439 21 10020	REY Gabriel	19 Chemin de Freydure - 38570 - CEB	Garage	23.02.2022
PC 038439 21 10025	PERROUX / PEYCELLIER	517 Grande Rue - 38830 - CEB	Maison individuelle	22.03.2022
PC 038439 22 10003	CROMBET / FLAMENT	Chemin du Volet - 38830 - CEB	Maison individuelle	31.03.2022

DÉCLARATIONS PRÉALABLES				
DP 038439 21 1 0142	PORFIDO Joseph	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Clôture	16.02.2022
DP 038439 21 1 0144	MIDALI Eric	36 Rue du Tigre - 38830 - CEB	Changement menuiseries	01.12.2021
DP 038439 21 1 0146	MAHUAS Angeline	Route du Fontanil GRANGEBERT - 35730 - CEB	Surélévation	01.12.2021
DP 038439 21 1 0147	REV'ISO chez CHALAMET	67 Allée des Rhododendrons - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	07.12.2021
DP 038439 21 1 0148	BRUNET MANQUAT Laurent	Chemin de plan Michel - 38570 - CEB	Division en vue de construire	07.12.2021
DP 038439 21 1 0149	VITALE Geoffrey	279 B Rue Georges Clémenceau - 38830 - CEB	Piscine	18.01.2022
DP 038439 21 1 0151	EDF ENR chez LARDIERE	93 rue du Mollard - 38830 - CEB	Panneaux Photovoltaïques	14.12.2021
DP 038439 21 1 0152	AVIZOU Denis	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Création ouverture + Clôture	16.02.2022
DP 038439 21 1 0153	CAVILLON Fabien	1511 Route du Vernay Le Chapelat - 38570 - CEB	Création d'une ouverture, baie coulissante	10.12.2021
DP 038439 21 1 0154	REVERDY Christophe	Montgoutoux - 38830 - CEB	Rénovation d'une maison	17.12.2021
DP 038439 21 1 0155	PORFIDO Joseph	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Pose de panneaux solaires	16.12.2021
DP 038439 21 1 0156	GUILLEN Benoît	173 Impasse de la Gentonne - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	10.12.2021
DP 038439 21 1 0157	GARCIA Manuel	121 Rue de Vaugraine - 38830 - CEB	Division en vue de construire	19.01.2022
DP 038439 21 1 0158	MAIRE et RAULT	89 Chemin de l'Adret - 38830 - CEB	Panneaux Solaires	06.01.2022
DP 038439 21 1 0159	EVEQUE Christine	147 Rue de la Rethaudière - 38830 - CEB	Division en vue de construire	19.01.2022
DP 038439 21 1 0160	RAGACHE Carine	19 Route de Crey - 38570 - CEB	Abri	07.01.2022
DP 038439 21 1 0161	DJOUDEUR Mourad	35 Impasse des Figuiers - 38830 - CEB	Abri	18.01.2022
DP 038439 21 1 0162	JORCIN Marc	115 Rue Bramefarine - 38830 - CEB	Panneaux photovoltaïques	06.01.2022
DP 038439 21 1 0163	BASTIAN Christophe	251 Chemin des Mouffons - 38570 - CEB	Panneaux photovoltaïques	06.01.2022
DP 038439 21 1 0164	GIANGRANDE Armand	26 Impasse de la Chaux - 38830 - CEB	Rehaussement d'une murette	07.01.2022
DP 038439 21 1 0165	BILLET Audrey	84 Rue de la Marguiron - 38830 - CEB	Piscine	18.01.2022
DP 038439 21 1 0166	LABBE Denise	324 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Remplacement clôture	05.01.2022
DP 038439 21 1 0167	CHABERT Juliette	111 Rue de la Liberté - 38830 - CEB	Division en vue de construire	07.01.2022
DP 038439 21 1 0168	BATTARD Gilles	517 Grande Rue - 38830 CEB	Division en vue de construire	30.12.2021
DP 038439 21 1 0169	BOGEAT Francis	237, Route du Crey - 38570 CEB	Veranda sous balcon existant	14.01.2022
DP 038439 22 1 0001	LAIGROZ Cécile	756, Route du Levet - 38830 CEB	Clôture et mur de soutènement	16.02.2022
DP 038439 22 1 0002	DARBON PEILLON RUECA	899, Route du Feyjoux - 38830 CEB	Réfection de toiture	16.02.2022
DP 038439 22 1 0003	SAPPEL Jean-Pierre	Chemins des Mouffons - 38570 CEB	Détachement de 2 lots à construire	18.01.2022
DP 038439 22 1 0004	MANGIONE Joseph	575 b Chemin du Chabou - 38830 - CEB	Toiture	16.02.2022
DP 038439 22 1 0005	DELAITRE - BENETTO	1689 Route du Vernay - 38570 - CEB	Entretien et mise en sécurité d'un ancien cellier	21.01.2022
DP 038439 22 1 0006	EVEQUE Michel	97 b Chemin de la Bayette - 38 570 - CEB	Panneaux solaires	16.06.2022
DP 038439 22 1 0007	STEFANI JOEL	102 Rue du Docteur Klein - 38830 - CEB	Changement d'une porte fenêtre en baie vitrée	16.02.2022
DP 038439 22 1 0008	LACERENZA Vito Antonio	85 Rue des Côteaux de Rapin - 38830 - CEB	Reflexion murette - portail - sol de l'entrée	01.03.2022
DP 038439 22 1 0009	DOS SANTOS Paulo	325 Rue de Fanton - 38830 - CEB	Clôture + portail / portillon	23.02.2022
DP 038439 22 1 0010	DARBON Martial	17 Impasse de Salles le Haut - 38830 - CEB	Menuiseries, escalier et terrasse, garde corps, fenêtre de toit	23.02.2022
DP 038439 22 1 0011	ALLAERT Fabrice	212 route d'Alleverd - 38830 - CEB	Réfection toiture + création fenêtres de toit	11.03.2022
DP 038439 22 1 0012	PORFIDO Joseph	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Volets roulants solaires	16.02.2022
DP 038439 22 1 0013	PORFIDO Joseph	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Terrasse dalle béton + portillon	16.02.2022
DP 038439 22 1 0014	MARTEAU Amélie	353 Rue Champ Sappey - 38830 - CEB	Isolation par l'extérieur	11.03.2022
DP 038439 22 1 0015	LABARRE Pascal	564 Grande Rue - 38830 - CEB	portail + réhausse mur	08.03.2022
DP 038439 22 1 0016	DARVEY Julien	32 Impasse d'Uriage - 38830 - CEB	Abri jardin	31.03.2022
DP 038439 22 1 0018	MONIER Richard	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Ouvertures	08.03.2022
DP 038439 22 1 0019	JAMEN Frédéric	53 Impasse de la Rethaudière - 38830 - CEB	Mur de soutènement	08.03.2022
DP 038439 22 1 0020	JAMEN Frédéric	53 Impasse de la Rethaudière - 38830 - CEB	clôture	08.03.2022
DP 038439 22 1 0021	MATUISSI Audrey	41 Rue du Lac - 38830 - CEB	panneaux solaires	08.03.2022
DP 038439 22 10022	MARIN Guy	493 Avenue d'Uriage - 38830 - CEB	Détachement de 2 lots à construire	07.03.2022
DP 038439 22 10023	MICHELLAND D & A	30 Rue du Lac - 38830 - CEB	Clôture	07.03.2022
DP 038439 22 10025	REV'ISO	17 allée des Rhododendrons - 38830 CEB	Isolation extérieure	27.04.2022
DP 038439 22 10026	MATUISSI Audrey	41 Rue du Lac - 38830 - CEB	Régularisation piscine	30.03.2022
DP 038439 22 10027	EXPOSITIO Florentin	345 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Création 2 fenêtres de toit + clôture	12.04.2022
DP 038 439 22 10028	TESSOT Marjorie	30 Rue du Moyen Age - 38830 - CEB	Réfection toiture	12.04.2022
DP 038 439 22 10032	LEO David	15 Impasse des bambous - 35730 - CEB	Suppression chauffe eau solaire ; panneaux photovoltaïques, volet roulant	12.04.2022
DP 038 439 22 10033	GAGLIO Patrice	292 Route de Grenoble - 38830 - CEB	Ouverture voirie	12.04.2022
DP 038 439 22 10037	MEDYOUNI Feisal	Rue du Clocher 38830 - CEB	Remplacement menuiseries, création de fenêtre de toit	27.04.2022
DP 038 439 22 10042	BENETTO Vincent	1689 Route du Vernay - 38570 - CEB	Abri non fermé	12.04.2022



RÉPERTOIRE

EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15
le vendredi de 8h30 à 12h30. 40 avenue de la Gare – Pontcharra; Tél. : 3949

MISSION LOCALE

Une équipe au service des jeunes 16/25 ans
147 rue du Pré de l'Homme – Crolles
Tél. : 04.76.08.08.70
Rue de la Ganterie – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.85

ADEF - Antenne de Concelin

Tél. 04.76.13.21.21

FAMILLE

LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents) Le Tacot
Accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés. Ouverture le mardi matin de 8h45 à 11h45, au Pôle enfance, rue des Ecoles.
laep.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

CONSULTATION MÉDICALE DES ENFANTS (0 à 6 ans)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, l'après-midi, au Pôle enfance, rue des Ecoles. Prendre rendez-vous au secrétariat du Centre Médico-Social René Cassin à Pontcharra au 04.76.97.32.52.

Multi accueil «LES PETITS PIERROTS»

Pôle enfance, rue des Ecoles
Tél. 04.76.33.05.89

RAM (Relais d'Assistantes Maternelles du Pays d'Allevard)

Permanences - Nathalie BORRAS - RAM du Pays d'Allevard CC Le Grésivaudan
06.33.63.74.76 ou sur rendez-vous :
ram.paysdalleverd@le-gresivaudan.fr

MIKADO

Pour réserver au Centre de loisirs 3-12 ans
Tél. 06.88.41.11.43

AGATHE Centre de planification et d'Éducation Familiale

33 avenue de la Gare – Pontcharra
Tél. 04.76.97.81.00

SASEP (Service d'Accompagnement Socio-Educatif de Proximité)

Service d'aide à la parentalité pour les parents et leurs enfants (3 à 12 ans)
rue de la Marguiron – Tél. : 04.76.40.66.18

SÉSAME AUTISME RHÔNE-ALPES

7 rue Briqueterie – 38830 CEB
Tél. 04.76.04.08.20 – Fax : 04.76.04.08.21

SANTÉ

GROUPE MÉDICAL

Caroline CLEMENT, Cécile GRANGEON,
Chloé GREZE, Bérangère ORFEUVRE
65 rue du Lac – Tél. 04.76.97.77.40

CABINET DENTAIRE

Ramona POPA, Ruxandra, Liana LAPUSAN
46 rue du Lac – Tél. 04.76.97.54.52

PHARMACIE DU PAYS D'ALLEVARD

85 rue du Lac – Tél. 04.76.97.50.53

OPTICIEN

Optique du Lac – 74 rue du Lac
Tél. 04.76.40.52.72

CABINET PSYCHOLOGIQUE

Ludovic GADEAU
Tél. : 04.76.45.81.44 – 204 Grand Rue

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Masseurs-kinésithérapeutes
Sylvie MARCHAND-RENAUDIE, François LADRANGE, Clément GOUYON
Tél. : 04.76.78.63.79 - rue Jules Ferry
Sébastien PELLOUX
Tél. : 04.76.97.20.86 - 50 place de la Mairie

OSTÉOPATHE – KINÉSIOLOGIE

Christophe GIRAUDI
Tél. : 06.14.09.45.02 - 68 rue du Lac

CABINET DE SAGES-FEMMES

Delphine COULON, Anne RINGOT
Tél. : 04.76.97.24.41 – 180 Grand Rue

CABINET DES INFIRMIERS

• Permanences téléphoniques de 11h à 12h et répondeur de 8h à 19h - Tél. 04.76.45.02.19

• Soins urgents le jour même : 06.74.86.43.51

• Possibilité de rendez-vous.

• Soins à domicile 24h/24 et 7j/7j.

ORTHOPHONISTES

Claire BUISSON – 78 place du Foyer 38830
CEB Tél. 09.53.35.26.59

Hélène HUBRECHT – 8 place du Foyer 3883
CEB Tél 06.62.73.70.12

PEDICURE – PODOLOGUE

Mathilde DUPUY – Tél. 06.78.47.63.05 – 68 rue du Lac 38830 CEB

VÉTÉRINAIRE A DOMICILE

Jean-Christophe Cauchy – Tél. 07.86.24.13.31
info@levetochezsoi.fr / www.levetochezsoi.fr

SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE – Accueil :

• Allevard, en mairie, jeudi 9h/11h30

• Pontcharra, maison de l'emploi, jeudi 14h/16h (semaine paire)

• Concelin, en mairie, mardi 13h45/14h45 (semaine impaire)

Téléphone : 3646

du lundi au vendredi de 8h à 17h - ameli.fr 24h/24h
Courrier : 2 rue des alliés - 38045 GRENOBLE CEDEX 9

ASSISTANTES SOCIALES

Mairie de Saint Pierre d'Allevard
Prendre rendez-vous au 04.76.97.32.52

CAF

Permanence le 1^{er} et 3^e lundi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 sans RV, Maison des Services 33 rue de la ganterie 38530 Pontcharra

TRESOR PUBLIC

10 avenue Louaraz – Allevard
Tél. : 04.76.97.51.14

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h.

RETRAITE

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ARCO ET IRCANTEC

Renseignements téléphoniques au :

0820 200 014

ENVIRONNEMENT

DÉCHÈTTERIE

lundi, mercredi, vendredi et samedi toute la journée de 8h à 12h et de 14h à 18h30.

Mardi et jeudi de 14h à 18h30

Tél. 04.76.97.12.52

RAMASSAGE

DES « ENCOMBRANTS »

Service réservé aux personnes à mobilité réduite ou ne disposant pas de véhicule. S'inscrire en mairie.

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Mardi et vendredi pour le centre bourg de Saint Pierre d'Allevard ; uniquement les mardis pour tous les hameaux de Crêts en Belledonne.

Conteneurs de tri sélectif : (Point d'Apport Volontaire) Morétel de Mailles : parking de l'ancienne mairie, du cimetière, de la base de Loisirs de l'Aire du Lac et de la route des Teppes. / Saint Pierre d'Allevard : Rapin (parking), Place du Foyer, stade, déchetterie, Sailles le Bas (RD525). www.sibreca.fr

DROITS ET DÉMARCHES

Permanences juridiques

Le 3^e mardi du mois de 17h30 à 19h en mairie d'Allevard. Prendre rendez-vous au 04.76.97.50.24

Permanences

Conciliateur de justice

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 9h à 12h en mairie d'Allevard.
Rendez-vous au 04.76.97.50.24

LOGEMENT

ARCHITECTE CONSEIL

Prendre rendez-vous en mairie.

GAZ ÉLECTRICITÉ DE GRENOBLE (GEG)

Commune historique de Saint Pierre d'Allevard
24 av. de Savoie à Allevard Tél. : 04.76.97.53.54

ENEDIS (électricité)

Commune historique Morétel de Mailles
Tél. : 09.72.67.50.38

CULTURE

MÉDIATHÈQUE

04.76.45.18.50

• Mardi de 16h00 à 18h30

• Mercredi de 10h00 à 12h et de 15h00 à 18h30,

• Vendredi de 15h00 à 18h30

• Samedi de 10h à 12h00

• Horaires vacances : Mercredi matin et après midi, heures habituelles, vendredi de 16h à 19h

MAIRIE

MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h, fermée le jeudi après-midi.

Tél. : 04.76.45.11.10 – Fax 04.76.45.07.20

cretsenbelledonne@mairieceb.fr

www.cretsenbelledonne.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h.
Tél. : 04.76.45.11.10

PERMANENCE PARLEMENTAIRE DE CATHERINE KAMOWSKI

Député de l'Isère

1 rue Conrad Killian 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Tél. : 04.76.94.28.25

Mail : circo3805@gmail.com